

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2028

Conformément à l'article 956 du Code municipal, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 8 décembre 2025 à compter de 19h00 à la salle du conseil de La Conception au 1371, du Centenaire, La Conception, pour l'adoption du budget de l'année 2026 ainsi que du plan triennal d'immobilisations 2026-2028.

Donné à La Conception le 18 novembre 2025.

Josiane Alarie

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la Municipalité le 18 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 novembre 2025.

Josiane Alarie

Directrice générale et greffière-trésorière